



GLOTTOPOL

Revue de sociolinguistique en ligne

n° 21 – janvier 2013

*Lieux de ségrégation sociale et
urbaine : tensions linguistiques et
didactiques ?*

Numéro dirigé par Marie-Madeleine
Bertucci

SOMMAIRE

Marie-Madeleine Bertucci : *Présentation.*

I. Manifestations sociolinguistiques de la ségrégation sociale et urbaine

Médéric Gasquet-Cyrus : *Perspectives dynamiques sur la ségrégation sociolinguistique en milieu urbain : le cas de Marseille.*

Mylène Lebon-Eyquem : *Débordements et reterritorialisation sociolinguistiques en milieu créole réunionnais.*

Rosa Pugliese, Valeria Villa : *Contraintes et tensions sociolinguistiques en Italie, pays d'immigration.*

Souheila Hedid : *Lorsque les représentations sociolinguistiques redessinent la ville. La mise en mots de la mobilité socio-spatiale. Le cas de Constantine.*

Isabelle Boyer : *Habiter la cité : expériences de ségrégation ou d'ouverture à l'autre ?*

II. Impact scolaire de la ségrégation linguistique et inégalité des langues

Marie-Madeleine Bertucci : *La diversité linguistique et culturelle à l'école de la périphérie : de facteur de ségrégation à instrument de l'inégalité des chances ?*

Véronique Nante, Cyril Trimaille : *À l'école, il y a bilinguisme et bilinguisme.*

Cécile Goï, Emmanuelle Huver : *Accueil des élèves migrants à l'école française : postures, représentations, pratiques ségrégatives et/ou inclusives ?*

Cécile Sabatier, Danièle Moore et Diane Dagenais : *Espaces urbains, compétences littératiées multimodales en immersion française au Canada.*

Compte rendu

Véronique Miguel-Addisu : *Auger N., Béal C., Demougin F. (éds.), 2012, Interactions et interculturalité : variété des corpus et des approches, Peter Lang, collection Langues, sociétés, cultures et apprentissages, Transversales n°31, Berne, 398 pages. ISBN 978-3-0343-1062-8.*

PRÉSENTATION

Marie-Madeleine Bertucci

Université de Cergy-Pontoise - EA 1392 CRTF, pôle LaSCoD

Le numéro 21 de *Glottopol* s'est donné pour objet de contribuer à l'étude des lieux de ségrégation sociale et urbaine, à travers les tensions linguistiques et didactiques qui s'y manifestent. En effet, si les effets de la ségrégation en termes d'inégalités spatiales et sociales sont bien connus et ont été le sujet de nombreuses études scientifiques et d'écrits de vulgarisation, les conséquences linguistiques et didactiques de ces processus de minoration ont été moins diffusées, ce qui les rend peut-être moins perceptibles et de ce fait plus insidieuses.

Les auteurs des articles figurant dans ce numéro visent donc à mettre en lumière les mécanismes de ségrégation linguistiques et didactiques à l'œuvre dans différents terrains, comme le montrent les contributions réunies dans la première partie intitulée : « Manifestations sociolinguistiques de la ségrégation sociale et urbaine » ; et leurs effets sur les langues en présence dans le champ scolaire, lesquels constituent le cœur même de la seconde partie « Impact scolaire de la ségrégation linguistique et inégalité des langues ».

Au premier rang des facteurs de discrimination figurent les accents, qui contribuent à assigner à résidence les locuteurs, en vertu d'interprétations souvent sans nuances, masquant la réalité des pratiques langagières, comme le montre **Médéric Gasquet-Cyrus** dans son article sur la configuration triangulaire des accents à Marseille : « Perspectives dynamiques sur la ségrégation sociolinguistique en milieu urbain : le cas de Marseille ». L'étude de Médéric Gasquet-Cyrus fait apparaître que l'opposition spatiale Nord/Sud, emblématique de Marseille, n'est pas suffisante pour analyser la situation de la ville. Il souligne que cette vision traditionnelle est battue en brèche par la présence conjointe d'au moins trois accents : l'accent marseillais populaire traditionnel considéré comme l'accent des « vrais Marseillais », celui dit des « quartiers Nord », et enfin celui de la bourgeoisie marseillaise, répandu sur une aire incluant le Sud et une partie du centre-ville. L'existence d'un quatrième accent, identifié comme celui des « néo-Marseillais », et résultant de l'apparition d'une nouvelle catégorie de locuteurs, contribue à complexifier la situation. L'auteur met ainsi en évidence que les pratiques langagières métissées ne se concentrent pas uniquement dans les quartiers déshérités et que le centre-ville n'a pas le privilège de la langue normée. L'article atteste l'existence de deux autres « cibles ségréguées », outre celles des quartiers Nord. Ces cibles sont souvent méconnues et visent des locuteurs issus des rangs de la bourgeoisie marseillaise ou désignés comme des « néo-Marseillais ». Médéric Gasquet-Cyrus contribue, de ce fait, à mettre en évidence un réagencement normatif et identitaire de la ville de Marseille, qui tend à augmenter plutôt qu'à réduire les lieux de ségrégation et qu'il interprète comme une

conséquence de la globalisation. Au-delà, l'article questionne le cadre épistémologique de la sociolinguistique urbaine en appelant à une sociolinguistique de la globalisation, voire à une sociolinguistique de la mobilité, apte à saisir l'approche des « identités sociales en mouvement », mises en lumière par les processus de ségrégation abordés ici. Cette dialectique identitaire conduit à poser, au bout du compte, la question de savoir ce que c'est qu'« être Marseillais » de nos jours.

L'article de **Mylène Lebon-Eyquem** intitulé, « Débordements et reterritorialisation sociolinguistiques en milieu créole réunionnais », met en évidence l'apport des études créoles à la sociolinguistique. Dans cet article, la notion de lieu est métaphorique. Elle y désigne en fait une reterritorialisation conceptuelle et conduit à une remise en question de la place accordée aux variétés haute et basse, dans le modèle diglossique binaire ou à l'opposition entre français et créole, entre acrolecte et basilecte sur l'échelle du continuum. En effet, l'auteure montre comment les analyses désormais classique, (i) de la diglossie réunionnaise, héritées de Ferguson, (ii) du continuum linguistique, forgées par Michel Carayol et Robert Chaudenson, ne correspondent plus à la réalité réunionnaise contemporaine, marquée par le métissage, tant de la population que des langues. Le cadre théorique classique se trouve alors battu en brèche et le « mêlement » des parlers, les paroles « maillées », appellent de nouvelles analyses, et notamment celle de la notion d'interlecte, élaborée par Lambert-Félix Prudent, qui à son tour a posé la question du contact et de la frontière entre les langues. Il devient donc difficile dans ces conditions d'attribuer une variété de langue à un espace, en en faisant de surcroît, une variété pure et descriptible. De plus, et c'est ce que souligne la contribution de Mylène Lebon-Eyquem, la reconnaissance du métissage linguistique et des pratiques interlectales est également d'ordre sociopolitique, car elle tend à coïncider avec certains des enjeux de la société réunionnaise, particulièrement avec la légitimation de la notion de pluralité. En effet, selon l'auteure, si l'interlecte est privilégié dans les communications informelles, il est dénoncé dans les autres contextes et le « schéma diglossique canonique » qui fait du créole, la variété basse et du français, la langue de prestige, s'impose dans le contexte scolaire, renforce les effets d'opposition binaire et de discrimination, tant sur le plan social que linguistique, et finit par constituer un obstacle à l'instauration d'une approche fondée sur la notion de pluralité, en renforçant le statut minoré des pratiques interlectales. Certaines positions scientifiques ne saisiraient pas suffisamment, selon l'auteure, la complexité de la notion d'interlecte, quand elles l'associent aux approches européennes des langues en contact, comme les concepts de « parlers bilingues », de « marques transcodiques », ou de « compétences plurilingues ». Ces notions sont légitimes dans d'autres contextes. Quand elles visent à décrire le mélange avec un appareil théorique qui le fige et le stabilise, au lieu de mettre en évidence sa fluidité, elles le sont moins. Au bout du compte, l'analyse de Mylène Lebon-Eyquem montre que, tant sur le plan sociolinguistique que sur le plan politique, c'est la défense du créole comme langue à part entière, qui a contribué à la minoration des formes interlectales, au maintien de la perception bipolaire de la situation linguistique réunionnaise et indirectement d'une forme d'idéologie monolingue, qui ne va pas dans le sens de la diversité et du métissage. Ces derniers éléments, selon l'auteure, constituent des traits particulièrement représentatifs de la société réunionnaise. Finalement, les processus de ségrégation ne seraient plus ceux auxquels on s'attendrait *a priori*. Ainsi pour l'auteure, la montée en légitimité du créole en tant que langue aurait déplacé la dynamique discriminatoire du créole vers les pratiques interlectales, et contribuerait à les disqualifier.

L'article de **Rosa Pugliese** et de **Valeria Villa**, « Contraintes et tensions sociolinguistiques en Italie, pays d'immigration », interroge la notion de lieu de ségrégation en mettant en évidence des formes de ségrégation sociale et régionales, qui interrogent les modalités d'intégration des migrants, et se manifestent à travers le traitement réservé à la variété diatopique. On peut en observer les manifestations à travers le dispositif du test de

connaissance de la langue italienne d'une part, et par les débats sur la prise en compte didactique des dialectes régionaux, et leur impact sur l'insertion des migrants d'autre part. L'ambiguïté de ce test, comme le montrent les auteures, est qu'il n'est pas un instrument neutre de mesure de la compétence linguistique des migrants mais qu'il est porteur d'une dimension politique, vecteur d'exclusion potentiel, (i) de par la faiblesse de la formation linguistique dispensée aux candidats au test, (ii) par l'absence d'évaluation des compétences orales de locuteurs, qui peuvent ne pas être alphabétisés dans leur(s) langue(s) d'origine, (iii) par l'impact des exigences du test sur les contenus de la formation proposée aux migrants. Cet ensemble de faits conduit les auteures à faire l'hypothèse que ce test incarne un choix de politique linguistique, qui a pour finalité d'orienter les dispositifs d'une gestion de l'immigration en Italie, dotée de visées restrictives. La gestion des flux de l'immigration incarnée dans le test s'accompagne d'un débat sur les contenus, résultant de la spécificité de la situation linguistique italienne et du « plurilinguisme endogène », marqué par la vitalité des dialectes régionaux et des variétés régionales d'italien. Mais la situation est complexe et ce point fait l'objet d'un débat politique. Il a constitué, il y a quelques années, une revendication pour certains partis politiques régionalistes, notamment pour la Ligue du Nord, revendication relayée par les médias, qui présentent la compétence dans les dialectes comme un signe d'intégration des migrants dans le tissu local. Pour contrer les formes de discrimination susceptibles de résulter de cet état de fait, Rosa Pugliese et Valeria Villa plaident pour l'instauration d'un test prenant en compte la réalité de la situation sociolinguistique italienne, et donc la variation diatopique, mais aussi les compétences linguistiques effectives des migrants.

Opérant un retour à la sociolinguistique urbaine, et à la façon dont se disent les identités urbaines stigmatisées, les deux articles suivants, proposés par Souheila Hedid à propos de la ville de Constantine et par Isabelle Boyer au sujet des cités des banlieues sensibles hexagonales approchent les mécanismes de discrimination qui affectent leurs habitants. Ces articles s'intéressent notamment à la notion de frontière, commune aux deux textes et aux enjeux de la mobilité urbaine, particulièrement lorsqu'ils concernent l'aptitude des locuteurs à faire évoluer leurs références culturelles, quand ils sont relogés ou qu'ils changent de quartier.

Souheila Hedid dans « Lorsque les représentations sociolinguistiques redessinent la ville. La mise en mots de la mobilité socio-spatiale » analyse les discours tenus par des Constantinois, qui après avoir quitté leur bidonville dit de l'Emir Abdelkader, ont été relogés dans une cité HLM de la nouvelle ville de Constantine, dans le cadre d'une politique globale d'éradication de l'habitat insalubre, menée par l'État algérien. Utilisant la méthodologie du *focus group*, l'auteure étudie la façon dont les familles qu'elle a interviewées à cette occasion mettent en mots cette mobilité urbaine. L'objectif poursuivi est de mettre en lumière « les frontières épilinguistiques » que les locuteurs dessinent pour limiter leur quartier. Si les discours tenus sur les bidonvilles véhiculent l'image d'un quartier ségrégué, ils font état également d'une solidarité réelle entre les habitants et d'une pratique linguistique commune, décrite comme « un parler rustre et violent ». Le nouveau quartier, une fois le sentiment de déracinement dépassé, fait l'objet de représentations positives et suscite, chez les habitants relogés questionnés par l'auteure, le besoin de s'ouvrir sur l'extérieur, sur l'*autre*, désigné ici comme les habitants des quartiers non discriminés. Cette sensibilité à l'altérité se manifeste en particulier par l'adoption de pratiques linguistiques différentes, en l'occurrence le français, perçu comme « un marqueur social et un code de prestige », apte à permettre, dit l'auteure, l'intégration au nouveau quartier.

Isabelle Boyer dans « Habiter la cité : expériences de ségrégation ou d'ouverture à l'autre ? » a pour but de montrer, à travers « une étude qualitative du discours de jeunes vivant dans des quartiers sensibles » les représentations qu'ils se sont construites de la vie dans ces quartiers, et de déterminer jusqu'à quel point ils ont intériorisé les processus ségrégatifs qui

affectent les cités. L'analyse se fonde sur l'idée que la cité est « un contexte culturellement marqué », le contexte étant compris comme le « milieu de référence de l'individu », pertinent pour l'étude de l'environnement des jeunes de banlieues. L'étude du discours qu'ils tiennent sur la cité constitue un moyen d'accès à leurs représentations ou plus précisément à la partie « verbalisée et verbalisable » de celles-ci sur la ségrégation, perçue globalement comme « une différence de traitement », (i) « dans les médias », (ii) en milieu scolaire, (iii) dans la vie professionnelle. Comme Souheila Hedid, Isabelle Boyer souligne la solidarité qui fonde les relations sociales dans la cité. Loin du repli communautaire, les jeunes font apparaître qu'elle est un lieu de métissage et d'échanges, même si une certaine ambivalence teinte parfois ces propos comme le montre l'article. Au total, Isabelle Boyer, comme Souheila Hedid, soulignent à l'évidence que la perception de la ségrégation varie selon que les informateurs franchissent les frontières, et sortent ou non de l'espace clos de la cité ou du bidonville. L'accès à d'autres espaces urbains modifie les représentations et permet d'éviter le repli sur l'endogroupe. Il semble atténuer ainsi la perception du processus de ségrégation.

La deuxième partie de ce numéro « Impact scolaire de la ségrégation linguistique et inégalité des langues » comprend quatre articles. Les deux premiers articles traitent des processus de ségrégation dans le cadre scolaire, à travers la question de la reconnaissance de la diversité linguistique et culturelle. La ségrégation scolaire est définie par Françoise Lorcerie comme une organisation segmentante et clivante pour les élèves. Cette segmentation pèse sur leur évolution scolaire et leurs chances de réussite. Marie-Madeleine Bertucci montre d'abord en quoi l'« école de la périphérie » constitue un cadre ségrégatif, et ensuite comment la discrimination s'applique particulièrement aux langues et aux cultures d'origine des élèves. Dans un second temps, à partir des résultats d'une enquête de terrain, Cyril Trimaille et Véronique Nantes étudient les représentations que se forment des enseignants du premier degré de la région de Grenoble sur les langues familiales de leurs élèves, et sur le type de bilinguisme qui les caractérise.

Marie-Madeleine Bertucci propose un article dont le thème est « La diversité culturelle et linguistique à l'école de la périphérie : de facteur de ségrégation à instrument de l'inégalité des chances ? ». La méthodologie retenue noue étroitement la question scolaire à la question urbaine, et considère que les questions scolaires et sociales peuvent être interprétées comme le produit de certains processus de discrimination urbaine. L'article est fondé sur la notion empruntée à Agnès Van Zanten d'« école de la périphérie », définie comme un cadre ségrégatif à un triple niveau : social, économique et ethnique. La périphérie, qu'on peut également désigner comme l'espace de la banlieue précarisée, est un espace marqué par les difficultés socio-économiques, mais aussi par la diversité linguistique et culturelle, compte tenu du grand nombre d'élèves issus de l'immigration qu'on rencontre dans ces établissements scolaires. L'auteure pose la question de savoir si cette diversité, occultée par le modèle universaliste et monolingue qui prévaut à l'école, ne devrait pas être valorisée et s'il ne faudrait pas s'appuyer sur la diversité linguistique et culturelle pour transmettre la culture commune, afin de passer d'une égalité formelle à une égalité réelle. C'est une préoccupation déjà exprimée par le Conseil de l'Europe, qui insiste sur la nécessité de promouvoir l'enseignement des langues d'origine, afin de faciliter l'intégration des migrants. Enfin, la hiérarchie des langues dans le contexte scolaire peut constituer un facteur supplémentaire d'inégalité et de ségrégation et affecter les locuteurs d'une forme d'insécurité, tant linguistique qu'identitaire, source potentielle de vulnérabilité, dans un contexte de communication interculturelle. Ceci conduit l'auteure à se demander si la reconnaissance de la diversité linguistique et culturelle à l'école ne permettrait pas d'accorder une légitimité à des élèves minorisés par leur plurilinguisme, et de lutter ainsi contre les mécanismes de ségrégation.

Cyril Trimaille et **Véronique Nantes** dans « À l'École, il y a bilinguisme et bilinguisme » proposent les résultats d'une enquête de terrain effectuée dans la région de Grenoble, sur les représentations d'enseignants d'écoles maternelles et élémentaires, au sujet des langues familiales des élèves, scolarisés dans leurs classes. L'objectif de l'article est de mesurer l'influence de l'idéologie monolingue et de la conception traditionnelle du bilinguisme comme double monolinguisme, très présentes à l'École, sur les représentations des acteurs du système scolaire. Cyril Trimaille et Véronique Nantes se donnent pour objet d'étudier la part langagière de ces processus de ségrégation dans leur triple dimension : spatiale, socio-économique et symbolique, et ce dans l'espace scolaire. Les auteurs font l'hypothèse que l'École contribue au maintien, voire à la reproduction des phénomènes de discrimination, notamment en matière de pratiques langagières. Comme dans l'article précédent, les auteurs mettent en évidence les effets de discrimination qui s'attachent aux pratiques linguistiques et culturelles minoritaires, et plus généralement au plurilinguisme des élèves migrants. Les résultats de l'enquête montrent que les représentations que les enseignants se forment du bilinguisme varient selon la localisation de l'école où ils exercent et la nature des langues que parlent leurs élèves. Ainsi, s'ils enseignent dans des espaces ségrégués, à des élèves locuteurs de langues minorées, et en proie à des difficultés scolaires, ils seront rétifs à l'idée de considérer leurs élèves comme bilingues. Les auteurs soulignent qu'ils ne saisiront pas, de fait, le bilinguisme comme un atout et qu'ils en auront une représentation négative et stéréotypée, renforcée par sa proximité avec les pratiques langagières métissées. Les enseignants interviewés se rejoignent pour critiquer ce qu'ils nomment « le mélange des langues », néfaste, selon eux, à l'apprentissage de la langue de scolarisation. La qualité de bilingue est attribuée dans l'enquête de Cyril Trimaille et Véronique Nantes aux élèves locuteurs de ce que l'École appelle les « langues vivantes étrangères ». Dans cette enquête, ces élèves sont scolarisés dans des zones non ségréguées et issues de milieu socio-économique favorisé. Les résultats confirment donc l'intuition initiale des auteurs, qui postulaient la prédominance de l'idéologie monolingue, en dépit des recommandations, en faveur du plurilinguisme de différents acteurs institutionnels et du Conseil de l'Europe.

Cécile Goï et Emmanuelle Huver soulignent le potentiel ségrégant de l'école à partir de l'étude des modalités de prise en compte de cette diversité pour le public, désigné par l'institution comme celui des « élèves nouveaux arrivants » (ENA).

Cécile Goï et **Emmanuelle Huver** dans l'article intitulé « Accueil des élèves migrants à l'école française : postures, représentations, pratiques ségrégatives et/ou inclusives ? » étudient le public des « élèves nouveaux arrivants » (ENA) et leurs types de scolarisation, selon des modalités d'exclusion et/ou d'inclusion. Après une première partie consacrée à l'étude des différentes notions en jeu dans l'article : exclusion, ségrégation, séparation/assimilation, intégration, inclusion, dont elles soulignent la polysémie et qu'elles définissent comme « qualitative diversitaire », elles ouvrent un deuxième volet dont le thème est la « catégorisation des langues et la création d'espaces d'inclusion/exclusion ». Les modes de catégorisation des langues seraient producteurs de ces processus et renverraient aux représentations forgées par les acteurs du système scolaire, à propos des ENA, en matière de diversité linguistique et culturelle. Ces représentations s'articulent notamment autour de la notion de Français langue seconde mais également d'autres notions telles que le français langue maternelle (désormais FLM) ; le français langue de scolarisation (FLSsco) ou encore le FOU (Français sur Objectifs Universitaires), l'ensemble de ces notions participant à la construction d'un continuum. Le FLS constitue néanmoins le pivot de la réflexion sur la mixité linguistique et il participe, d'après les auteures, à la conscientisation autour du plurilinguisme. Analysant dans la troisième partie, les dispositifs d'accueil et de scolarisation, elles montrent que les dispositifs proposés ne permettent d'atteindre que très partiellement l'objectif d'intégration énoncé et n'évitent donc pas les formes de ségrégation. C'est avec la

formation des enseignants que Cécile Goï et Emmanuelle Huver concluent leur article, en soulignant la nécessité de la concevoir en lien avec l'altérité et la diversité linguistique et culturelle et en didactisant ces dernières.

Cécile Sabatier, Danièle Moore et Diane Dagenais proposent un article à la croisée de la sociolinguistique urbaine et de la didactique du plurilinguisme, dont le titre est « Espaces urbains, compétences littéraciées multimodales en immersion française au Canada ». À partir de la métaphore de la ville comme texte, dans laquelle la cité est perçue comme un espace de signes à déchiffrer, les auteures déclinent l'idée que la ville constitue également un espace privilégié d'apprentissage, pour une approche située et écologique de la littéracie visant l'appropriation de la diversité linguistique et culturelle, dans la mesure où elle constitue un paysage linguistique. Pour les auteures, la littéracie englobe les pratiques sociales nécessaires à la compréhension d'un texte, ainsi que les contextes et les supports dans et sur lesquels les textes ont été produits. Les lieux urbains mettent en exergue les relations sociales que nouent les locuteurs entre eux, et les langues en présence en offrant des « contextes d'apprentissage complexes », qui permettent de mettre en œuvre une didactique du paysage linguistique. L'objet de la recherche est constitué par les rapports au paysage linguistique d'élèves d'une classe d'immersion française de 5-6^{èmes} années d'une école primaire de la région de Vancouver, en Colombie-Britannique. Les activités proposées aux élèves les conduisent à aborder la question de la ségrégation, et à s'interroger sur le statut des langues en présence, dans une situation de bilinguisme officiel, et de contacts de langues (autochtones et d'immigration), dès lors que ces langues sont visibles, ou absentes de l'environnement graphique et visuel urbain. La visée didactique est d'amener les élèves à prendre conscience du processus de minorisation sociopolitique et linguistique, attaché à certaines langues et révélé par le paysage linguistique urbain. Elle a également pour finalité de développer chez les élèves une forme de participation citoyenne, et de réflexion critique, afin qu'ils soient à même de comprendre la densité sémiotique des discours appréhendés, au moyen de ces littératies multimodales, dans le cadre plus général de ce que Cécile Sabatier, Danièle Moore et Diane Dagenais appellent une « didactique sociale de l'urbain ».

Au total, on constatera que les articles de ce numéro permettent d'interroger certaines des notions essentielles de la sociolinguistique urbaine, des études créoles, et de la didactique dans le cadre théorique d'une réflexion sur les langues, fondée sur les notions de pluralité et de diversité. Ces dernières se traduisent par une hétérogénéité et une instabilité, qui coïncident avec la fluidité et la quasi-liquidité des sociétés contemporaines, résultant des échanges et des migrations, autorisés par le contexte de la mondialisation.

Bibliographie

- CARAYOL M., CHAUDENSON R., 1978, « Diglossie et continuum linguistique à la Réunion » dans *Les Français devant la norme*, Champion, Paris, pp. 175-190.
- LORCERIE, F., 2003, *L'école et le défi ethnique*, INRP-ESF, Lyon.
- VAN ZANTEN A., 2001, *L'école de la périphérie : scolarité et ségrégation en banlieue*, PUF, Paris.

GLOTTOPOL

Revue de sociolinguistique en ligne

Comité de rédaction : Michaël Abecassis, Salih Akin, Sophie Babault, Claude Caitucoli, Véronique Castellotti, Régine Delamotte-Légrand, Robert Fournier, Emmanuelle Huver, Normand Labrie, Foued Laroussi, Benoit Leblanc, Fabienne Leconte, Gudrun Ledegen, Danièle Moore, Clara Mortamet, Alioune Ndao, Isabelle Pierozak, Gisèle Prignitz, Georges-Elia Sarfati.

Conseiller scientifique : Jean-Baptiste Marcellesi.

Rédacteur en chef : Clara Mortamet.

Comité scientifique : Claudine Bavoux, Michel Beniamino, Jacqueline Billiez, Philippe Blanchet, Pierre Bouchard, Ahmed Boukous, Louise Dabène, Pierre Dumont, Jean-Michel Eloy, Françoise Gadet, Marie-Christine Hazaël-Massieux, Monica Heller, Caroline Juilliard, Jean-Marie Klinkenberg, Jean Le Du, Marinette Matthey, Jacques Maurais, Marie-Louise Moreau, Robert Nicolai, Lambert Félix Prudent, Ambroise Queffélec, Didier de Robillard, Paul Siblot, Claude Truchot, Daniel Véronique.

Comité de lecture pour ce numéro : Mickaël Abecassis, Laura Abou Haidar, Salih Akin, Sophie Babault, Margaret Bento, Philippe Blanchet, Claude Caitucoli, Véronique Castellotti, Daniel Coste, Régine Delamotte, Jean-Michel Eloy, Monica Heller, Fabienne Leconte, Gudrun Ledegen, Marinette Matthey, Véronique Miguel Addisu, Muriel Molinié, Marie-Louise Moreau, Claudine Moïse, Isabelle Pierozak, Didier de Robillard, Daniel Véronique.

Laboratoire Dysola – Université de Rouen
<http://www.univ-rouen.fr/dyalang/glottopol>

ISSN : 1769-7425